

Déclaration liminaire au CSAL du 25 avril 2024

Nous sommes aujourd'hui le 25 avril et c'est la « journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail ».

Parce que c'est essentiel, la CGT organise des actions partout en France avec pour slogan : « Pour en finir avec les morts et les blessés au travail ».

En effet, en 2022 en France, selon les chiffres officiels, 738 personnes sont mortes AU travail et 439 DU travail... Mais les spécialistes sont unanimes pour affirmer que ces chiffres sont très en-deça de la réalité !

Beaucoup d'entre nous croient encore qu'à la DGFIP, seule une minorité de collègues (les vérificateurs, les huissiers et les agents chargés de l'accueil physique) subissent des « risques professionnels ». La tragédie dont ont été victimes des collègues dans le Pas-de-Calais fin 2022 est dans toutes les mémoires...

Toutefois, si le risque sécuritaire ne concerne pas toutes et tous, la dégradation des conditions de travail touche aujourd'hui une immense majorité des femmes et des hommes.

Nos risques professionnels se matérialisent le plus souvent par des atteintes à notre santé. En particulier, les risques dits psycho-sociaux explosent...

En langage courant, le mal-être au travail se répand partout avec son corollaire de conflits interpersonnels, de stress, de maladies liées ou aggravées par les conditions de travail dégradées. Pour beaucoup, la mission devient impossible à accomplir ou bien au prix d'efforts intenable.

De plus en plus de collègues souffrent au travail et du travail, ce qui forcément finit par déteindre sur leur vie personnelle. La DG et les directions locales en sont pleinement conscientes puisqu'elles connaissent en direct nos arrêts maladie. Et combien d'agents continuent à bosser malades, surtout avec le jour de carence et le télétravail ? Il faut travailler toujours plus, plus vite, toujours moins nombreux, pour des salaires qui se déprécient, etc.

À la dernière séance du CSAR-FS du 9 avril 2024, questionnée par les organisations syndicales sur l'état de santé des agents, la DG finit par livrer un terrible décompte : depuis le 1er janvier, 8 collègues ont mis fin ou tenté de mettre fin à leurs jours.

Notre employeur est responsable de notre santé et de notre sécurité au travail et les organisations syndicales, en particulier la CGT, sont très pugnaces sur ces questions. Mais face à cette épidémie dont nous sommes toutes et tous concernés, nous devons nous mobiliser.

C'est en libérant la parole dans tous les services que la solitude qui ronge beaucoup disparaîtra.

Partout nous devons reparler du travail, de ce qu'il est devenu et surtout de ce qu'il devrait être !

Et comme si le constat n'était déjà pas assez lourd, Stanislas Guerini a choisi d'en ajouter une couche avec la casse de la fonction publique.

Après la réunion où il avait à la fois confirmé les choix d'austérité du pouvoir exécutif et refusé d'accéder aux demandes unanimes des organisations syndicales, notamment des mesures générales d'augmentations salariales, c'est une nouvelle fois dans les médias qu'il a livré en primeur ses intentions.

« Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la Fonction publique ».

Sur le fond, que le ministre se rassure : le licenciement des fonctionnaires n'est pas un tabou et des dispositions existent déjà pour traiter les situations incriminées.

Mais que, en plus de détériorer le pouvoir d'achat des personnels et de vouloir creuser les inégalités, Stanislas Guerini mette ainsi l'accent sur une ultra minorité de salarié.e.s en dit long sur ce qu'il pense réellement des services publics et de celles et ceux qui y travaillent au quotidien.

Il s'agit là de propos méprisants et démagogiques.

Décidément, sur le fond comme sur la forme, le ministre confirme qu'il n'apprécie ni les fonctionnaires ni la démocratie sociale !

À l'ordre du jour de ce CSAL est inscrite l'expérimentation de la semaine en 4 jours avec comme document de travail, la note DGFIP signée par la nouvelle directrice de Bercy qui a sans doute pour ambition d'être la première de la classe en lançant dans la précipitation une consultation des directions.

Elle vise un accord de méthodes dès l'été 2024 pour une expérimentation sur un an. Les grandes lignes sont figées : pas de réduction du temps de travail, pas d'effectifs supplémentaires, possibilité de faire l'expérimentation en 4,5 jours, pas de réduction des ouvertures au public. Le tout « sans altérer la qualité du service public et les conditions de travail ». Première conséquence, la réduction prévisible des jours de télétravail qui passeront à deux maximums. Cette expérimentation est lourde de menaces pour la santé des agentes. La non réduction des charges conduit automatiquement à une intensification du travail. Rester plus longtemps assis e devant un écran peut créer des maux de tête, d'yeux et de dos. De plus, les journées à rallonge sont difficilement compatibles avec la vie de famille ou la vie associative. Le fait que le choix du jour off se fasse service par service emporte un chaos prévisible dans les relations interservices et on voit difficilement comment les usagers pourront s'y retrouver.

Nous sommes donc très très loin d'un progrès social pour les agentes et le service public. Nous appelons les collègues à bien mesurer les conséquences de cette expérimentation et mettons en garde Bercy dans son rôle d'apprenti sorcier.

Pour la CGT, le progrès social ce n'est donc pas la SEMAINE EN 4 JOURS, mais c'est la semaine de 32 heures et la création d'emplois qui va avec.